

## 1- Carte scolaire

*Le SNUipp-FSU 54 dénonce à nouveau le refus de prendre des décisions d'ajustements avant les vacances et rappelle les difficultés et les dégâts que les ajustements de rentrée (ouverture ou pire encore fermeture) peuvent causer pour les écoles, les équipes, enseignant.es, élèves, familles, etc.*

Le DASEN regrette lui aussi cet état de fait mais c'est une position académique. Pour lui, cela se justifie pleinement dans le contexte électoral ; certain-es candidat-es se seraient d'ailleurs emparé-es du sujet de l'école pour provoquer parfois une certaine agitation politique au service de leur campagne.

La DSDEN présente une liste de situations d'écoles jugées préoccupantes qui feront l'objet d'un recomptage à la rentrée de septembre. Dans cette liste, 17 situations présentent de fortes baisses d'effectifs par rapport aux prévisions. C'est la première année que le recul est aussi important.

*Les représentant-es des personnels jugent toutefois qu'il peut encore cette année y avoir un effet COVID entraînant un retard des inscriptions, surtout pour les 2-3 ans et les populations les plus fragiles, par exemple les gens du voyage.*

Le DASEN estime que pour ces écoles en (forte) baisse et en recomptage : « de toutes façons, on ne va pas fermer à tour de bras. Nous ferons plus d'ouvertures que de fermetures ! ».

Il dit notamment ne pas vouloir opérer de nouvelles fermetures en Education Prioritaire cette année, même s'il faudra sans doute se questionner pour la carte scolaire 2022.

Pour lui, nous subissons désormais en plein le fléchissement démographique du département. Ce phénomène commence même à se faire désormais sentir en collège, notamment dans le Lunévillois.

En clair, des fermetures de classes seront probablement décidées à la rentrée (pour la première fois depuis des années), mais elles seront « limitées au strict minimum nécessaire ».

Ainsi, le DASEN annonce qu'il s'est constitué une réserve de 10 postes pour assurer les ajustements de rentrée. Cette réserve s'appuie sur 4 postes conservés suite à l'arrêté de carte scolaire de février, complétés par **6 postes qu'il décide de « geler »** pour l'année afin de les redéployer : il s'agira de 5 postes de RASED et 1 Brigade. Il se refuse à indiquer quels seront ces postes concernés.

Le DASEN dit avoir pleinement conscience des problèmes que cette méthode génère mais y être de nouveau contraint cette année. Il espère qu'il pourra ne plus y avoir recours pour la carte 2022.

Le SNUipp-FSU 54 attire particulièrement l'attention sur la situation particulière des écoles suivantes (menacées de fermeture ou nécessitant une ouverture) :

- Primaire Beauregard NANCY 1: « école orpheline ».  
*La DSDEN sera vigilante et pense traiter la situation comme du REP+*
- Mat Placieux NANCY 1 : « école orpheline » + nombreux profils EBEP. Les très lourds travaux de restructuration de l'école vont en plus démarrer à la rentrée.  
*La DSDEN a bien conscience des difficultés de cette école et suivra attentivement la situation.*
- Mat Villey St Etienne TOUL : école 2 classes, effectifs annoncés à 58, ce qui monterait à 29 par classe.

Le SNUipp-FSU 54 évoque également la situation de l'école mat Gallé de Nancy (absente des documents DSDEN) : Le dédoublement des GS doit se faire sans poste supplémentaire, ce qui entraînerait une « surcharge » des niveaux de TPS, PS et MS nettement au-delà des 25 communément acceptés comme seuil haut en REP.

D'autres situations sont également évoquées :

- PULNOY : les inscriptions de PS dans les 2 maternelles sont très faibles (11 et 13). Il conviendrait sans doute de voir avec la mairie pour convenir d'une stratégie.
- JARVILLE (situation mat Erckmann) : un rééquilibrage des secteurs maternelles est en cours avec la commune
- MONTAUVILLE : la DSDEN confirme le renoncement à fermeture prononcé en CDEN sur la base des engagements de la mairie, MAIS il y aura un recomptage de rentrée.
- Mat St Jean à Pont-à-Mousson : l'école subirait une concurrence féroce du privé qui « recrute » fortement en TPS et PS. Une fois engagées dans le privé, les familles ont du mal à revenir dans le public.

**Dates de prise des décisions : CTSD vendredi 3 septembre**

**CDEN lundi 6 septembre**

#### a) Précisions sur les retraits en RPID (suite aux décisions de retrait de février)

Détail des communes où la classe fermera.

Pour une de ces situations, les communes ont refusé de décider où se ferait la fermeture. C'est donc le DASEN qui a tranché (sur des bases « rigoureuses » pédagogiques et autres).

La DSDEN précise que les équipes sont également consultées :

ALLONDRELLE LA MALMAISON – CHARENCY VEZIN – COLMEY → Le retrait de poste se fait dans la commune de CHARENCY VEZIN.

ATTON – BEUZAUMONT – LOISY → Le retrait de poste se fait dans la commune de ATTON.

BAINVILLE AUX MIROIRS – GRIPPON → Le retrait de poste se fait dans la commune de GRIPPON (retrait du dernier poste de l'école).

BERNECOURT – FLIREY – MANDRE-AUX-QUATRE-TOURS → Le retrait de poste se fait dans la commune de MANDRES-AUX-QUATRE-TOURS

BEUVEILLE – PIERREPONT → Le retrait de poste se fait dans la commune de PIERREPONT.

CHENEVIERES – LARONXE – SAINT CLEMENT – VATHIMENIL → Le retrait de poste se fait dans la commune de SAINT CLEMENT.

HERIMENIL – REHAINVILLER → Le retrait de poste se fait dans la commune de HERIMENIL

LES BAROCHES – LANTEFONTAINE – LUBEY → Le retrait de poste se fait dans la commune des BAROCHES

MAIRY MAINVILLE – TUCQUEGNIEUX → Le retrait de poste se fait dans la commune de MAIRY MAINVILLE

## b) Transferts de postes : confirmation des écoles de rattachement administratif

➤ 9 BAAZ de la brigade départementale rattachées à la circonscription scolaire de Saint-Max sont transférées à la rentrée 2021-2022 vers les circonscriptions scolaires de :

- Circonscription scolaire de Jarville pour 1 poste
  - ↳ à l'E.M.PU. Jean L'Hôte à Dombasle
- Circonscription scolaire de Nancy I pour 1 poste
  - ↳ à l'E.E.PU. Placieux à Villers-les-Nancy
- Circonscription scolaire de Nancy II pour 4 postes
  - ↳ à l'E.E.PU. Buffon à Nancy
  - ↳ à l'E.E.PU. Pergaud à Laxou
  - ↳ à l'E.M.PU. Schweitzer à Laxou
  - ↳ à l'E.M.PU. Michelet à Nancy
- Circonscription scolaire de Pompey pour 1 poste
  - ↳ à l'E.M.PU. Gény à Malzéville
- Circonscription scolaire de Vandoeuvre pour 2 postes
  - ↳ à l'E.E.PU. Du Charmois à Vandoeuvre
  - ↳ à l'E.M.PU. Europe Nations à Vandoeuvre

➤ 3 postes de BAAZ de la circonscription scolaire de Briey sont transférés vers les circonscriptions scolaires de Longwy (I et II). Sont concernés les postes rattachés à l'E.E.PU Louis Pergaud et l'E.P.PU Hervé Bazin à Val de Briey et l'E.E.PU Albert Camus à Piennes.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre les 3 postes de BAAZ sont transférés à :

- ↳ à l'E.P.PU. Jules Ferry à Mont-St-Martin (circonscription scolaire de Longwy I)
- ↳ à l'E.P.PU. Jacques Prévert à Hussigny-Godbrange (circonscription scolaire de Longwy I)
- ↳ à l'E.E.PU. Jules Simon à Herserange (circonscription scolaire de Longwy II)

➤ 2 postes de BAAZ de la circonscription scolaire de Jarny sont transférés vers les circonscriptions scolaires de Longwy (I et II). Sont concernés les postes rattachés à l'E.E.PU. Paul Bert à Conflans-en-Jarnisy et l'E.M.PU Yvonne Imbert à Jarny.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre les 2 postes de BAAZ sont transférés à :

- ↳ à l'E.P.PU. Michel Dinet à Rehon (circonscription scolaire de Longwy II)
- ↳ à l'E.P.PU. Paul Fort à Cons-la-Granville (circonscription scolaire de Longwy II)

➤ Transfert de 2 postes « maternelle » et 1 poste « élémentaire » dans la nouvelle école primaire Job Durupt dans la commune de Tomblaine à la rentrée 2021.

*Au mouvement, 2 collègues ont été nommées directement par transfert depuis leur affectation dans les écoles Brossolette. Le poste de direction ne pouvait pas être transféré car il s'agissait d'une création d'école ; une collègue a été nommée au mouvement*

*L'école accueillera donc 3 classes de la PS au CP. A partir du CE1, les élèves seront toujours scolarisés à Brossolette.*

➤ Le dernier poste de l'E.E.PU de Baslieux est transféré à l'E.P.PU de Morfontaine à la rentrée 2021-2022. => fermeture de l'école de Baslieux

➤ Le dernier poste de l'E.E.PU de la commune de Mandres-aux-quatre-tours (circonscription scolaire de Pont-à-Mousson) est transféré à l'E.E.PU de Flirey (circonscription scolaire de Pont-à-Mousson) à la rentrée 2021-2022. => fermeture de l'école de Mandres

## c) Réorganisation du territoire scolaire

➤ Le RPID (dispersé) de Bainville-aux-Miroirs/Grippport devient le RPIC (concentré) de Bainville-aux-Miroirs suite au retrait de la dernière classe de Grippport.

- Création du RPIC de Morfontaine suite au transfert du dernier poste de l'école élémentaire de Baslieux.
- Le RPIC de Dombasle-sur-Meurthe est dissout suite au départ du regroupement de la commune de Saffais.
- Création du RPIC de Rosières-aux-Salines suite au rattachement de la commune de Saffais.

## 2- Questions diverses

Le SNUipp-FSU 54 alerte sur le nombre élevé de directions vacantes à l'issue du mouvement (22 dans l'appel à projet). Selon nous, cela est révélateur du ras-le-bol des collègues directeurs.trices soumis-es à très rude épreuve depuis le début de la crise et qui ne voient toujours pas poindre de réelles évolutions positives malgré les pseudo-annonces et engagements du Ministre.

Nous signalons aussi le nombre de postes de formateurs.trices en écoles d'application qui restent également vacants (5 dans l'appel à candidature, pas mal d'autres sont bloqués et occupés par des collègues sans CAFIPEMF). Cela interroge sur le modèle classique des « écoles d'application » qui perdure dans le département et les nombreux « CAFIPEMF dormants » (càd des collègues titulaires du CAFIPEMF mais qui ne prennent pas de poste d'EMF).

Un Groupe de Travail spécifique aux questions de formation sera proposé début juillet. Ce GT sera l'occasion de discuter des questions sur la formation initiale et continue posées par le SNUipp, notamment par rapport aux missions et à l'organisation pour les formateurs-trices comme pour les stagiaires des différents statuts qui vont exister à la rentrée.

L'affectation des EFS se fera le 2 juillet matin à l'INSPE (les 80 « premiers » à 9h puis les autres à 11h).

## 3- Rythmes scolaires

Rappel, le rythme scolaire est fixé par les textes à 4,5 jours ; les écoles à 4 jours sont en réalité en situation dérogatoire. La demande de dérogation est acceptée pour 3 ans.

Pour modifier les horaires, il est nécessaire que tout le monde soit d'accord (mairie, équipe enseignante, parents...). Les conseils d'école sont systématiquement interrogés sur tout changement.

11 communes ont vu leurs demandes de changements d'horaires scolaires validés pour la rentrée 2021-2022.

2 situations particulières :

- LAXOU

Volonté de la mairie et des enseignant-es de revenir le plus tôt possible au rythme « historique » de 4,5 jours. Mais, le protocole sanitaire rend l'organisation du périscolaire trop complexe pour la mairie (difficulté du non-brassage) qui veut donc faire perdurer ce retour « transitoire » à 4 jours.

En conséquence, choix d'un scénario à 2 options :

- si protocole sanitaire à la rentrée, reste sur 4 jours.
- Si pas de protocole et possibilité de brasser les élèves, retour aux 4,5 jours.

*Le SNUipp-FSU 54 a signalé un problème car d'après les propos du Ministre, on ne connaîtra l'éventuel protocole sanitaire de rentrée que fin août. Comment changer au dernier moment (temps nécessaire pour adapter les organisations persos des familles, des enseignant.es, etc.) ? D'autre part, dans cette situation, nous considérons que le scolaire « paye » donc en quelques sortes les*

*difficultés d'organisation du périscolaire... Qu'est-ce qui est prioritaire dans cette question des rythmes scolaires ???*

- JEANDELAINCOURT

Impossibilité de mettre tous les partenaires d'accord. Donc statu quo et les horaires scolaires actuels sont maintenus, comme le prévoient les textes.

Le SNUipp-FSU 54 publiera la liste actualisée des écoles à 4,5 jours dès que communiquée par la DSDEN.

## 4- Formation

Un bilan chiffré est présenté : 62 % des journées de formation ont pu être assurées. Malheureusement le plus souvent en distanciel.

82% de la formation continue de cette année concerne :

- Formation nouveaux directeurs-trices (32%)
- Constellations Maths/Français (26%)
- Numérique (14%)
- REP+ (8%)

Le Plan de Formation 2021-22 sera à peu près sur les mêmes bases avec un peu plus de constellations. Une complémentarité est recherchée entre constellations / animations pédas et (quelques) « stages écoles ».

- Circo PAM et TOUL : 4 constellations en français et 4 en maths
- Pour les autres circos, ce sera 3 et 3

Cette année, les constellations prenaient 30h, mais les Conseiller-es Pédagogiques ont du mal à tenir le rythme, surtout avec l'augmentation du nombre. Donc l'an prochain ce sera 27h (21h + 6h observations croisées).

## 5- Vacances apprenantes

Tous les projets de stages RAN pour cet été ont été validés. Ils représentent 80% des projets Vacances Apprenantes.

Il a fallu demander une rallonge budgétaire au Rectorat (car l'enveloppe initiale pour cette année avait été réduite par rapport aux années précédentes). Moins d'écoles concernées mais nombre relativement stable, surtout sur le nombre d'élèves accueillis, ce qui est la priorité de la DSDEN.

Les volontaires seront payé-es en HSE donc il n'y aura pas de gros délais comme l'an dernier.

Pour le reste, divers dispositifs sont mis en place généralement sur les collèges, surtout du type « école ouverte ». Apparition d'un nouveau dispositif « découverte du patrimoine à vélo ».